

INFO PARENTS ESLT

DECEMBRE 2025



DATES IMPORTANTES

Lundi 22 décembre 2025 au vendredi
2 janvier 2026

Fermeture du CSSMI

Lundi 5 janvier 2026

Journée pédagogique



CODE DE VIE

Ce mois-ci, nous ciblons les règles de CIVISME.

Nous encourageons les comportements suivants :

- ✓ Vouvoiement
- ✓ Politesse
- ✓ Entraide
- ✓ Salutation

Les élèves sont encouragés à adopter ces comportements pour assurer un climat sain à l'école.

MARCHE DE NOËL



Dans le cadre des activités du midi, des élèves ont fabriqué des objets pour le marché de Noël.

- **Du 12 au 19 prochain aura lieu le marché de Noël ESLT !**
- Les élèves et le personnel sont invités à participer en grand nombre.
- Les profits serviront à financer des activités pour les élèves.
- Seuls les paiements en **argent comptant** seront acceptés.

JOURNEE NOËL – 19 DECEMBRE

Les élèves sont invités à porter un chandail de Noël ou un pyjama.

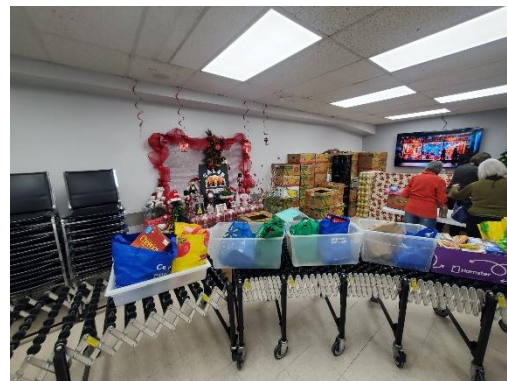
De plus, en après-midi, les élèves pourront participer à des activités organisées par le conseil des élèves.

GUIGNOLEE ESLT

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre générosité lors de la Guignolée organisée à l'école Lucille-Teasdale. Grâce à votre contribution, nous avons pu faire de cet événement un véritable succès et apporter un soutien précieux à des familles dans le besoin.

Ensemble, nous avons démontré qu'en unissant nos efforts, nous pouvons faire une réelle différence.

Encore une fois, merci pour votre temps, votre énergie et votre générosité. C'est grâce à vous que cette belle initiative a pu voir le jour et atteindre ses objectifs.



CHRONIQUE CSSMI – DECEMBRE 2025

❄️ Tempêtes et fermeture - 🧑🏫 Où s'informer ?

Avec l'arrivée de cette nouvelle saison pourrait venir des conditions météo pouvant perturber nos activités scolaires. En cas de tempête de neige, de pluie verglaçante ou d'autres intempéries importantes, le CSSMI pourrait devoir fermer ses écoles, ses services de garde, ses centres de formation ou ses bureaux administratifs. La décision de fermeture est prise tôt le matin même, selon la situation observée sur le territoire.

Dès qu'une décision de fermeture est prise, le CSSMI diffuse l'informations sur :

1. Site Web des établissements – une alerte est affichée sur la page d'accueil
2. Site Web – une alerte apparaît dans le haut de la page d'accueil
3. Texto et courriel – pour les parents inscrits à l'[alerte par texto](#)
4. [Facebook du CSSMI](#)